

La Coopérative de solidarité SABSA : lauréate du prix Coup de cœur leadership



Fondation de l'Ordre
des infirmières et
infirmiers du Québec

Pour mieux soigner.

Par **Frédérique Morier**

En février dernier, la Fondation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec a remis son prix **Coup de cœur leadership** à la Coopérative de solidarité SABSA. Cette bourse de 25 000 \$ contribuera à la poursuite des activités de cette coopérative devenue un véritable emblème de l'autonomie professionnelle infirmière.

La Coopérative de solidarité SABSA offre des services de proximité à la clientèle des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur de Québec vivant des problématiques de santé courantes, ainsi qu'aux personnes aux prises avec l'hépatite C ou le VIH. Elle dessert une clientèle souvent vulnérable qui navigue difficilement dans le système de santé plus traditionnel. *Perspective infirmière* s'est entretenue avec Marie-Christine Leclerc et Emmanuelle Lapointe, respectivement infirmière clinicienne et coordonnatrice de la Coopérative SABSA, afin de mieux comprendre cette pratique infirmière novatrice. Voici le résumé des propos échangés.

Quelle est la mission de SABSA?

SABSA allie le meilleur du milieu communautaire et du milieu institutionnel. C'est en tentant de concilier ces deux réalités que les fondatrices de SABSA ont pu établir les forces des deux modèles et tenter de pallier les limites de chacun d'eux. SABSA représente donc l'une des solutions pour se distancer des modèles de soins existants qui ne parviennent pas à joindre toutes les clientèles. SABSA préconise une prise en charge complète de la personne et détermine son intervention en fonction de ses besoins globaux, et non uniquement de ses problèmes de santé.

Pourquoi avoir choisi d'aider les personnes atteintes d'hépatite C au départ?

Traiter et accompagner les personnes atteintes d'hépatite C a été la première raison d'être de SABSA. Malgré l'existence de traitements reconnus pour traiter cette infection, les infirmières et les travailleuses sociales à l'origine du projet SABSA

L'infirmière clinicienne Marie-Christine Leclerc au sujet du droit de prescrire



© Denis Méthot

« En tant que titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières, je possède une attestation de prescription et un numéro de prescripteur. Je considère le droit de prescrire extrêmement utile, notamment pour le traitement de certaines ITSS, de l'infection fongique chez les bébés et les soins de plaies. J'utilise mon droit de prescrire à son plein potentiel. Et si je pouvais prescrire davantage, je le ferais, afin de pouvoir offrir des soins encore plus complets à nos patients. »

avaient noté une multiplication des cas chez les utilisateurs de drogues injectables. Elles ont souhaité accentuer les efforts de prise en charge auprès de cette clientèle vulnérable et marginalisée et faire en sorte que les traitements de l'hépatite C leur soient accessibles.

Comment l'expertise infirmière est-elle mise à profit chez SABSA?

La Coopérative s'adresse à des gens qui ne consultent pas dans le réseau de la santé. Nous traitons des problèmes de santé courants, peu importe la raison de la consultation. Nous faisons de l'évaluation, de l'intervention, de la prévention et de l'éducation. Nous voulons éviter qu'ils aient à cogner à plusieurs portes pour obtenir les soins nécessaires. Nous travaillons en interdisciplinarité; c'est



Emmanuelle Lapointe, coordonnatrice de SABSA

© Denis Méthot

ainsi que nous arrivons à offrir une prise en charge globale à notre clientèle. À cet effet, la Coopérative de solidarité compte sur la collaboration de plusieurs professionnels de la santé,

« Nous avons été très touchées par le soutien de la population partout au Québec, alors que notre service est pourtant très local. Nous pensons que les gens ont été séduits par la solution simple et efficace que nous offrons pour un meilleur accès aux soins. »

notamment des médecins de famille et certains médecins spécialistes, tels des psychiatres et des gastroentérologues.

Pouvez-vous nous décrire la clientèle de la Coopérative?

Le volet clinique de proximité nous amène une clientèle variée résidant surtout dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur. Nous donnons la priorité aux gens pour qui l'accès à des soins de santé est plus difficile, soit parce qu'ils n'ont pas de médecin de famille, soit parce qu'ils n'ont pas de carte d'assurance maladie, comme les nouveaux arrivants. Notre clientèle est très diversifiée et cette mixité sociale reflète bien la réalité du quartier.

La Coopérative a été très médiatisée dernièrement. Quel impact cela a-t-il eu?

Nous avons été très touchées par le soutien de la population partout au Québec, alors que notre service est pourtant très local. Nous pensons que les gens ont été séduits par la solution simple et efficace que nous offrons pour un meilleur accès aux soins. Nous avons eu également la visite de représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux à deux reprises. La mobilisation populaire a certainement contribué à influencer sur la décision de nous soutenir. La Coopérative de solidarité SABSA offre un accompagnement sans jugement et des soins qui ne sont pas nécessairement offerts dans le réseau. Elle propose des services complémentaires.

Comment comptez-vous utiliser la subvention rattachée au prix Coup de cœur remise par la Fondation de l'OIIQ?

Ce soutien sera alloué au fonctionnement de la Coopérative de solidarité. L'entente avec le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale (en vigueur depuis juillet 2016) assure le salaire d'une infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne, mais, pour répondre aux besoins de

Facteurs de vulnérabilité les plus fréquents parmi la clientèle qui consulte SABSA

- Hépatite C et VIH
- Santé mentale
- Toxicomanie

notre clientèle, il est nécessaire de compter sur deux professionnelles en poste. Plus de 2 000 personnes sont inscrites auprès de la Coopérative. La subvention nous permet donc de proposer également les services d'une infirmière clinicienne. C'est un soutien précieux et tellement nécessaire. Parallèlement, notre conseil d'administration recherche d'autres sources de financement.

Une expression de l'autonomie infirmière

La Coopérative de solidarité SABSA, organisme à but non lucratif, a été fondée en décembre 2011 par Isabelle Têtu, infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (IPSPL), Maureen Guthrie, infirmière à la retraite, et Véronique Brousseau, intervenante psychosociale. Toutes trois désiraient offrir des soins aux personnes marginalisées que le système de santé ne parvenait pas à rejoindre, ainsi que plus largement aux citoyens des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur, secteurs de la ville de Québec où l'accès à des services de santé est plus réduite (d'où l'acronyme SABSA, pour services à bas seuil d'accessibilité).

Particularité de SABSA, les usagers de la clinique rencontrent, non pas un médecin, mais une infirmière praticienne en soins de première ligne ou une infirmière clinicienne. Rappelons que les IPS possèdent une expérience clinique dans un domaine spécifique et qu'elles ont reçu une formation avancée de 2^e cycle en sciences infirmières

L'équipe de SABSA

- Une infirmière praticienne spécialisée en soins de première ligne (IPSPL)
- Deux infirmières cliniciennes
- Une intervenante sociale
- Une coordonnatrice
- Une secrétaire
- Une pharmacienne
- Une armée de bénévoles (trois infirmiers, une nutritionniste, un consultant en gestion, les membres du conseil d'administration et d'autres encore, qui veillent à la comptabilité, au secrétariat, à la campagne de financement, etc.)



L'IPS **Isabelle Têtu**, co-fondatrice, porte-étendard et inspiration de la Coopérative de solidarité SABSA.

et en sciences médicales leur permettant de prescrire des tests diagnostiques et des traitements, en plus d'effectuer certaines interventions invasives. L'IPS doit exercer en partenariat avec un médecin.

Toujours à la recherche du précieux financement

Bon an mal an, la survie de SABSA depuis 2011 était attribuable à la détermination de l'IPS Isabelle Têtu, au dévouement de l'équipe multidisciplinaire constituée en très grande partie de professionnels bénévoles, et à la mobilisation de la communauté et de donateurs qui croient en la mission de SABSA. Bien qu'une entente se soit concrétisée entre la Coopérative et le CIUSSS de la Capitale-Nationale, Emmanuelle Lapointe précise que « l'avenir n'est pas complètement assuré pour SABSA, étant donné qu'il reste les deux tiers du financement à aller chercher pour le fonctionnement ». La Coopérative devra fort probablement faire d'autres campagnes de financement dans l'avenir, ajoute-t-elle.

En vertu de cette entente, le CIUSSS fait des prêts de ressources. La Coopérative demeure entièrement autonome dans sa gestion, laquelle est assurée par son conseil d'administration. ■

En contribuant à la campagne de financement de la Fondation de l'OIIQ, notamment en donnant les 5 \$ suggérés lors de votre inscription au Tableau de l'Ordre, vous soutenez des projets comme SABSA.